

# CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 9 Décembre 2010

## Question n° 13

**OBJET :** **Affaires sociales - Présentation du bilan social annuel pour l'année 2009.**

**Service instructeur :** Direction des affaires sociales et du logement

**Rapporteur au Conseil : Monsieur SIMONNET**

### Avis des commissions

- Commission des finances, du développement économique et de l'administration communale.  Commission de l'urbanisme, des travaux, du logement et du développement durable  Commission de la famille, des affaires sociales, de la jeunesse, de la culture, des sports et des loisirs

## RAPPORT DE PRÉSENTATION

« Mes chers collègues,

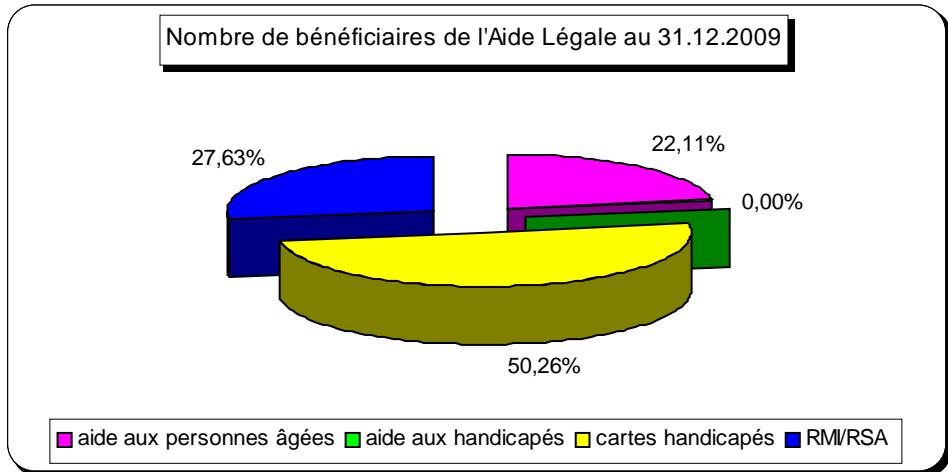
Le Code de l'Action Sociale et des Familles ainsi que le règlement intérieur régissent l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Ils imposent notamment au C.C.A.S. de procéder chaque année à l'analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population de la commune. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration.

Outre les données socio-démographiques issues de différentes études, dont celles de l'INSEE, le rapport s'est enrichi chaque année depuis 1996, au fur et à mesure des nouvelles actions mises en place pour satisfaire les besoins des différents types de population en difficultés : personnes âgées, handicapées, enfants et adolescents, familles en difficultés sociales, personnes les plus démunies, personnes en recherche d'emplois.... Afin d'apporter une analyse plus complète et plus globale, l'ensemble de l'action sociale menée sur la commune a été intégré au bilan, dépassant ainsi le cadre des missions relevant strictement du C.C.A.S. et de la direction des Affaires sociales et du Logement (DASL).

Pour mémoire, rappelons que le C.C.A.S. a des compétences obligatoires, appelées **AIDE LEGALE**, essentiellement l'instruction des dossiers, et des compétences facultatives, multiples et variées, appelées **AIDE FACULTATIVE**, qui sont le reflet de la politique sociale du Département ou de la Commune, politique qui doit être sans cesse impulsée pour prévenir et venir en aide à la population dans son ensemble. Le C.C.A.S. a également le devoir d'assistance aux plus démunis.

### • Aide légale : les bénéficiaires au 31.12.2009

En faveur des personnes âgées	En faveur des handicapés	Cartes d'invalidité + cartes de priorité + cartes européennes de stationnement	Allocataires du RSA
212	80	674	265



- Aide facultative : les chiffres en 2009

**1°- des personnes âgées :** toutes les actions récurrentes qui favorisent le maintien à domicile :

- **le portage de repas à domicile :** 15 264 repas livrés, soit une progression de 61.54 % en 3 ans, pour 91 bénéficiaires différents.
- **la téléassistance :** 99 appareils BIOTEL en service chez 108 personnes (dont 9 couples), soit une progression de 17.86 % en 3 ans.
- **les aides à domicile de la SAM AREPA :** 61 724 heures effectuées, soit une progression de 26.27 % en 3 ans, chez 228 personnes.
- **le CLIC Entour'âge :** 200 personnes de Sèvres, soit 4 fois plus en 3 ans. 429 personnes aidées en 2009 pour les 3 communes (Sèvres – Chaville – Ville d'Avray).
- **la prévention canicule :** 112 personnes inscrites au registre des personnes vulnérables dont 97 % étaient déjà inscrites en 2008. On note une diminution de 13.85 % en 3 ans.
- **la carte améthyste :** 696 bénéficiaires, soit une progression de 4.82 % en 3 ans.
- **les fêtes, les loisirs** et autres activités, ainsi que les colis de Noël et l'allocation de chauffage pour les personnes âgées ayant de très faibles ressources.
- **l'accueil de jour Jean Rostand :** prend en charge à la journée, du lundi au vendredi de 9H45 à 16H45, 6 personnes de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, vivant à domicile et soutenues par des proches : 22 nouvelles personnes admises en 2009, soit une file active de 29 personnes, dont 40% sont sévriens.

**2°- des personnes handicapées :**

- **le transport :** le Petit Bus du Val de Seine : 22 710 transports effectués sur le territoire de la communauté Val de Seine, soit une diminution de 7.92 % en 3 ans, dont 5 596 effectués pour 241 sévriens inscrits au fichier
- **le rapport accessibilité et accompagnement :** suivi des actions et des travaux réalisés dans le cadre de **la Chartre Sèvres-Handicap**, ainsi que les autres actions : information, sensibilisation, développement d'un réseau de familles, favoriser l'insertion professionnelle, encourager les activités sportives.

- **le GEM "les Amis des 4 communes"** créé en 2005 par **l'UNAFAM** pour l'accueil des malades psychiques de Sèvres, Chaville, Meudon et Ville-d'Avray, compte 71 inscrits dont 20 sont sévriers.

### 3°- de l'enfance et de l'adolescence :

- **les crèches municipales** : 355 places par jour pour une fréquentation de plus de 600 enfants
- **le FIJ** : 10 jeunes aidés
- **le club de prévention spécialisé "Action jeunes"** : 153 jeunes sévriers, âgés de 16 à 24 ans, ont bénéficié d'un accompagnement éducatif, 47 filles et 106 garçons.
- **Le soutien scolaire** (nouveau thème) assuré par 4 associations : durant l'année scolaire 2008/2009, l'ASS de Cœur a accompagné 65 enfants, l'ASTI a accompagné 27 enfants, la Courte Echelle a accompagné 111 enfants, et les Enfants Animateurs ont accompagné 37 enfants des écoles primaires et 24 collégiens.

### 4°- les familles en difficultés :

- **les secours en espèces** versés par le CCAS : 20 195 €, dont 6 395 € en CAR, pour 231 bénéficiaires.
- **l'Epicerie de solidarité** et la distribution gratuite de vivres gérées par le Relais sévrier : 185 familles aidées, soit une progression de 35.04 % en 3 ans, pour 408 bénéficiaires ; 29.36 tonnes de denrées et produits distribués.
- **l'ADS** : allocation départementale accordée à 58 familles, soit une progression de 7.41 % en 3 ans pour un total de 7 551 €.
- **l'accompagnement social** des familles par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale du CCAS : 62 familles suivies.
- **la Maison de la Famille** : lieu d'accueil, d'information, de soutien, d'orientation, d'accompagnement, d'activités pour tous les sévriers, tous âges confondus.

### 5°- les plus démunis :

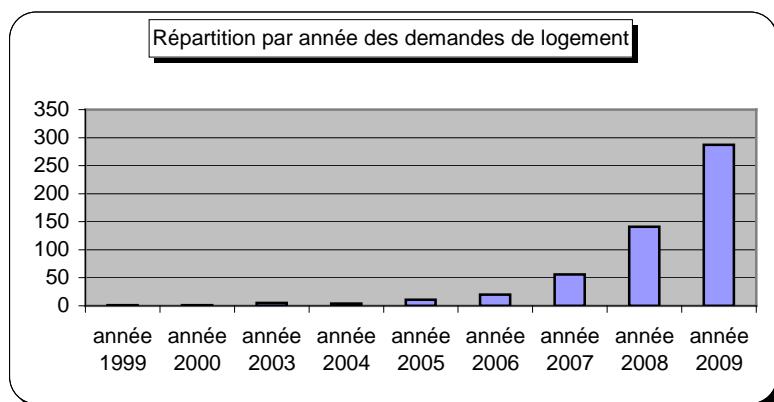
- **la Maison de la Colline** : géré par le CCAS, ce centre d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement social pour hommes SDF est ouvert 24H/24 toute l'année, et comprend :
  - **16 places d'hébergement** :
    - ↳ 9 lits en hébergement d'urgence = 238 personnes différentes hébergées pour 7 nuits et +
    - ↳ 7 lits en stabilisation = 12 personnes différentes hébergées, dont 5 sorties positives
  - **20 places en accueil de jour** offrant différents services et animations : douche, déjeuner, vestiaire, lavage du linge, coiffeur, visite médicale, atelier d'écriture, sorties cinéma ...

### 6°- le logement social :

- **les logements sociaux** : Sèvres compte 9 410 résidences principales dont 2 290 logements sociaux au 1.1.2009, répartis en 2 239 logements sociaux conventionnés PLA et PLATS, 415 logements PLI, 103 lits conventionnés au Foyer ADOMA, soit 24.34 % des logements locatifs sociaux.

Le contingent Mairie est de 593 logements + 446 logements au titre de la délégation du contingent Préfecture, soit 1 093 logements au total.

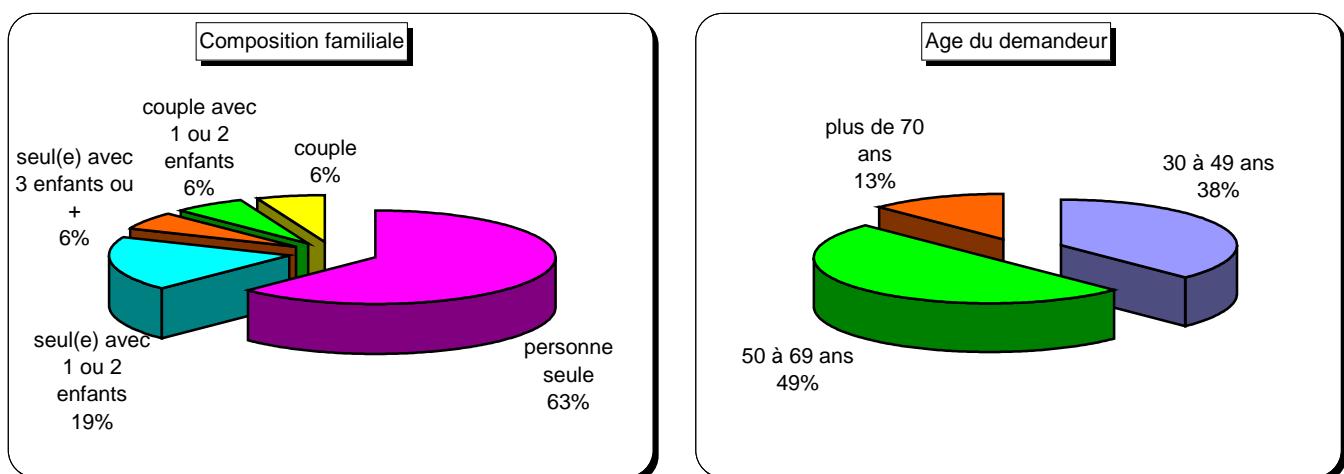
Au 31.12.2009, le nombre de demandeurs de logement social est de 526, dont 406 sévriens et 120 hors commune.



En 2009, 66 attributions de logement ont été effectuées et 1 de PLI ont pu être réalisées.

- **le FSL** : 38 nouveaux dossiers et 93 dossiers étudiés en commission locale en 2009, dont 105 pour le secteur public et 16 pour le secteur privé. 17 946 € ont été accordés en subvention et 4 902 € en prêt.

Au niveau de l'ASL, 16 ménages différents ont été suivis par la conseillère en ESF du CCAS : 7 dossiers ont concerné le volet accès (les 7 familles ont bénéficié d'un logement social), et 9 dossiers ont concerné le volet maintien. La moyenne du montant des impayés est plus faible : 2 445 e en 2009, contre 3 724 e en 2008.



- **le Pact Arim** : assure une permanence le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois dans les locaux du CCAS. 6 dossiers ont été ouverts et 9 terminés en 2009 pour un montant total de travaux de 57 601.58 €. Les travaux concernent le ravalement, l'adaptation au handicap, les travaux de toiture, l'isolation thermique et l'installation et mise en conformité des ascenseurs.

- **le PLH** : de compétence communautaire, le PLH préconise des mesures favorisant l'amélioration de l'habitat et la résorption de l'habitat insalubre dans le parc privé. En 2009, la CAVDS a créé 4 aides financières :

- aide à la réalisation de travaux destinée aux syndicats de copropriétaires, aux propriétaires occupants et aux hôtels meublés
- aide à la production de loyers conventionnés ANAH destinée aux propriétaires bailleurs réalisant des travaux
- aide à la gestion des copropriétés en difficultés,
- fonds de substitution aux propriétaires défaillants dans la réalisation de travaux nécessaires

Le Bureau d'études URBANIS a été désigné par la commission d'Appel d'offres prestataire du marché d'ingénierie pour l'Opération d'Amélioration de l'Habitat Dégradé (OAHD). Le PIG est le premier programme lancé dans le cadre d'une convention tripartite Etat, Anah, Communauté d'agglomération.

Un dispositif d'aide aux personnes âgées et handicapées, favorisant leur maintien à domicile a également été mis en place : une aide de 3 000 € au maximum peut être accordée pour des travaux d'adaptation.

## 7°- l'insertion et l'emploi :

- **La Maison des Entreprises et de l'Emploi** : de compétence communautaire, la plateforme de Sèvres, ouverte en juin 2008, bénéficie de la mutualisation de ressources partagées avec la MEE de Boulogne et la plateforme des métiers du bâtiment ; ses missions sont le service aux entreprises, l'emploi et l'insertion.

En 2009, 200 personnes ont été accompagnées dans leur recherche d'emploi ; 92 d'entre elles ont accédé à un CDI, CDD ou contrat aidé, soit un taux de retour à l'emploi de 46%. 32 nouveaux porteurs de projets sévriens ont été accompagnés par la conseillère en création d'entreprises basée à Boulogne ; 7 ont abouti à la création d'une entreprise.

En 2009, la MEE a renouvelé le chantier d'insertion consistant à réhabiliter deux nouvelles cages d'escaliers d'un bâtiment situé au Pont de Sèvres entre le 28 décembre 2008 et le 28 septembre 2009 : on comptait 2 sévriens allocataires du RMI et 1 jeune sévrien en difficulté sur les 16 salariés en insertion de ce chantier. On compte 7 sorties positives, soit vers un CDI, un CDD ou une formation.

La MEE a également initié un chantier d'insertion "auxiliaire de vie" destiné à des demandeurs d'emploi sans aucune qualification pour des personnes principalement bénéficiaires de minima sociaux ou jeunes sans qualification, dont une sévrière. 8 salariées sur les 10 présentées à l'examen ont accédé à un emploi.

- **L'Espace Insertion du Val de Seine** : l'année 2009 a été marquée par l'ouverture d'une antenne à Sèvres en mai 2009 et par l'entrée en vigueur du RSA au 1<sup>er</sup> juin. Le nombre de demandes de RSA, instruites exclusivement au CCAS de Sèvres, a connu une forte augmentation en 2009 : + 66%.

- **L'association Présence** : 126 salariés mis à disposition auprès de 295 clients actifs. Présence a accueilli 101 nouveaux demandeurs d'emploi, dont 70 ont pu être mis à disposition dans l'année. 48 personnes ont quitté l'association pour une insertion professionnelle (CDI, CDD, CAE, intérim, formation, création d'entreprise, insertion sociale...).

Tels sont les principaux éléments que je souhaitais vous présenter concernant le bilan de l'action sociale pour l'année 2009. »